



Droits des grands parents sur petits enfants

Par **axelle49**, le **18/03/2012** à **11:47**

Bonjour,

Je voudrais savoir quels sont les droits des grands parents d'emmenner notre enfant de 3 ans sans notre consentement hors du département pour plusieurs jours ?

Merci de votre réponse car j'ai très peur pour mes petits bouts.

Par **youris**, le **19/03/2012** à **18:13**

bjr,

juridiquement les grands parents n'ont aucun droit sur leurs petits enfants.

le code civil (art.371-4) prévoit seulement que les enfants ont le droit d'entretenir des relations personnelles avec ses ascendants; seuls des motifs graves peuvent faire obstacle à ce droit.

cdt

Par **axelle49**, le **19/03/2012** à **19:17**

Bonjour,

Merci Youris, je veux etre sure de moi en leurs interdisant de l'emmenner avec eux. Elle ne les reconnais meme pas sur des photos, elle ne sait pas qui ils sont. Nous leurs avons demandé de venir a la maison passer du temps avec elle pour apprendre a la connaitre, mais leur réponse est claire car ils ne se sont pas manifestés depuis mi décembre ... Ma fille s'enfuira surement dans le parc d'attraction. J'espere que nous n'en arriverons pas ce jour la a devoir porter plainte pour tentative d'enlèvement...

Merci encore et par précaution, je vais noter l'article de loi.

Cdt